

DORET Camille

De: YVES SAMSON <samyv@orange.fr>
Envoyé: mardi 21 mai 2019 16:48
À: DSTAU-plumodif2019
Objet: Modification PLU concernant La Gruette 2

Madame, Monsieur

Nous nous félicitons de la décision de Mr Le Maire de Saint Cyr sur Loire de proposer au commissaire enquêteur que la demande de modification du PLU pour La Gruette 2 soit tout simplement annulée (PV du conseil municipal du lundi 13 mai)

en effet , 2 immeubles étaient prévus dans le PLU de 2018 (Gruette 2) et cette modification en ajoute 3 supplémentaires dans un secteur sur lequel se trouve un monument classé au patrimoine historique —> La Gruette

les problèmes soulevés par cette seconde tranche d'immeubles sont (ou étaient) les suivants :

-Le principe de co-visibilité par rapport au site classé de La Gruette, ne semble pas avoir été respecté pour les immeubles déjà construits (Gruette 1) et futurs programmés (Gruette 2) dans ce périmètre protégé

-la construction de nouveaux immeubles va aggraver le problème des parkings déjà non résolu à la suite de la mise en oeuvre du premier programme (voitures en stationnement sur la voie de circulation et trottoirs)

-l'impact du flot de voitures supplémentaires déversées sur un secteur de rues étroites : rue de Palluau —> impossibilité de se croiser dans certaines portions , rue des Amandiers , rue de la Mignonnerie)
Ces rues qui permettent de rejoindre l'accès au boulevard périphérique saturent déjà aux heures de travail !!

-le nombre de logements , la hauteur des immeubles , la distance par rapport aux riverains ne semblent pas être nettement définis (on parle de 30 logements dans le PLU de 2018 pour passer à 50 logements dans la modification de PLU—>soit 66% de plus)

- secteur pavillonnaire , dimensionné pour recevoir ce type de constructions (voies de desserte , terrain très pentu ...)

-l'impact sur l'environnement (évacuation des eaux pluviales sur des terrains en forte pente ,

en espérant que ces remarques seront prises en considération dans votre réflexion

très cordialement

M Mme Yves SAMSON
9 Allée des Symphorines
37540 Saint Cyr sur Loire

Mardi 21 mai

P. P.